

Votants : 99  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 17 mai 2013  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 28 mai 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2013

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- SIGNATURE DU CONTRAT DU BAIL COMMERCIAL POUR LA REPRISE DU COMMERCE MULTISERVICE ET BAR DE LA COMMUNE DE LA ROCHENARD

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Michèle COURT, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAL, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Bernard JOURDAIN à Virginie LEONARD, Christian BREMAUD à Nicole DAVID, Gérard GIBALT à Jean-Luc CLISSON, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Jacques BROSSARD, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Nicole IZORE à Pilar BAUDIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Michel PAILLEY à Guillaume JUIN, Christiane PINEAU à Anita JAGOUEX, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN

#### Titulaires absents suppléés :

Françoise TALBOT par Michèle COURT

#### Titulaires absents :

Patrick BERNACCHI, Alain CHAUFFIER, Jacqueline LEFEBVRE

#### Titulaires absents excusés :

Pascal DUFORESTEL, Brigitte COMPETISSA, Bernard JOURDAIN, Christian BREMAUD, Gérard GIBALT, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Elsie COLAS, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Nicole IZORE, Eliane LE MAITRE, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Monique SAGOT, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 27 MAI 2013

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SIGNATURE DU CONTRAT DU BAIL COMMERCIAL POUR LA REPRISE DU COMMERCE MULTISERVICE ET BAR DE LA COMMUNE DE LA ROCHENARD

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La Communauté d'Agglomération de Niort est propriétaire des murs du multiservices et bar situé dans le village de la Rochenard.

Le précédent gérant a cessé son activité en août 2012 en raison des difficultés financière rencontrées.

En lien avec la CAN, la commune a recherché un repreneur.

Lors du jury de sélection organisé le 25 mars 2013, en présence de Madame le maire de la Rochenard et d'un de ses adjoints, de Monsieur Simon, Maire de Coulon et Vice-Président en charge du commerce, Monsieur Henri Pavageau a été retenu afin de reprendre l'activité du local commercial.

Afin d'accompagner le redémarrage de ce commerce et afin de donner toutes les chances de succès au repreneur, la CAN propose, dans son contrat de bail commercial, une progressivité des loyers sur les trois premières années, à savoir :

- Année 1 : 250 € HT/mois
- Année 2 : 350 € HT/mois
- Année 3 : 450 € HT/mois

La révision du loyer sur la base INSEE, n'interviendra qu'à compter de la 4ème année.

Par ailleurs, Monsieur Pavageau a émis le souhait, de pouvoir engager son activité le 1er mai 2013. Afin de permettre au repreneur d'ouvrir à la date choisie, il a été rédigé une convention d'occupation précaire du local pour une durée d'un mois, validée par la Présidente, fin avril 2013 dans le cadre d'une décision communautaire. Le bail commercial, soumis au Conseil de Communauté entrée en vigueur au 1er juin 2013 et ce pour une durée de neuf années maximum reconductible par période triennale.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le contrat de bail commercial entre Monsieur Pavageau et la CAN,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer ce contrat de bail et les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 99  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Geneviève GAILLARD**

**Présidente**

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130527-c21-05-2013-DE  
Date de télétransmission : 03/06/2013  
Date de réception préfecture : 03/06/2013